

Salaires : Le prix d'une signature !



Forte de son accord Triennal 2007-2009 sur les salaires, la Direction a réuni les syndicats signataires (UNSA, FO, CFDT, Indépendants et CGC) et non signataires (CFTC, CGT et SUD) pour examiner la situation économique - tant interne qu'externe - et ses conséquences sur les salaires, en plus de dresser le bilan de l'aide au transport à la RATP.



Alors même que l'inflation a atteint 3,6% en juillet (indice INSEE entre juillet 2007 et juillet 2008) quand nos salaires n'ont progressé que de 1,7% sur la même période (0,4% en sept 2007 ; 0,4% en octobre 2007 ; 0,4% en décembre 2007 et 0,5% en janvier 2008), et que les prévisionnistes annoncent une inflation de 3,2% pour l'année 2008 quand nos salaires n'auront progressés que de 1,5%, la Direction se conforte de l'accord signé en 2007 et qui la préserve de toute action unitaire sur les salaires (un syndicat ne pouvant pas déposer de préavis de grève alors qu'il s'est engagé par voie d'accord).

Autant dire que si quelqu'un peut se féliciter d'un coup de Poker gagnant sur l'accord triennal, c'est bien la direction qui s'épargne ainsi toute justification sur la question des salaires jusqu'en 2010 !

Alors naturellement, les syndicats signataires ont criés famine auprès de la Fourmi direction car un partenaire ça se soigne, surtout quand il signe tout ce qu'on lui propose sans même réfléchir. D'une seule voie les syndicats signataires ont supplié pour obtenir 0,5% supplémentaires en décembre 2008.

« SVP, donnez nous un peu de grain à moudre d'ici les prochaines élections. Sinon les Méchants de SUD risquent de nous tailler des croupières et de vous créer quelques difficultés. »

Soucieuse de préserver ses partenaires les plus fidèles, la direction a proposé d'avancer à octobre l'augmentation de 0,5% prévue en décembre, pour un même résultat de 1,5% au terme de l'année 2008. Cette extraordinaire concession de la direction – valable uniquement pour octobre & novembre 2008 - représente un gain d'environ 20€ sur un salaire moyen, moins de 15€ pour les bas salaires.

Devant l'absence de rapport de force, et voyant les syndicats signataires bien en peine face à une Direction peu encline à satisfaire leurs piètres revendications, SUD s'est montré pragmatique et a promis d'examiner toute proposition sérieuse d'augmentation de la part de la direction, intervenant avant la fin de l'année. Parce que pendant que certains jouent à la roulette Russe avec nos salaires, d'autres souffrent de leurs égarements !

Enfin, et concernant l'aide au transport, la direction a promis de réévaluer l'ACD (Aide Complémentaire de Déplacement pour tout service commençant avant 6h15 ou terminant après 23h45) à hauteur de 10%, soit environ 0,40€ par service concerné. Il faut quand même préciser que l'ACD est normalement censée évoluer en fonction du prix des carburants mais qu'elle n'avait pas été réajustée depuis juillet 2006. Signer des protocoles c'est bien, mais si personne ne les fait respecter ça ne sert à rien !

SUD continue de revendiquer une revalorisation de l'ACD à hauteur de 20%, en attendant la prime transport (200€ par an et par salarié) ; La prise en charge totale des titres de transport d'agent et de famille d'agent sur tout le réseau Francilien ; Et une revalorisation des salaires au moins égale à l'inflation !

Cotisations : 60€/an
Se syndiquer à SUD,
C'est se Défendre !

SYNDICAT SUD/RATP
3 Rue Rampon - 75011 PARIS
Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625
<http://www.sudratp.fr>

